



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSDM
Le lundi 3 novembre 2025 à 17h45 en Teams

Étaient présents:

Administration :	Stéphane Abran, directeur
Enseignants.tes :	Catherine Bouchard Nancy Constantin Catherine Grégoire Claire Neyrolles
Parents :	Karine Guillemette Shannon Joutel Antoine Gagné Anne Krag Zina Mikaelian Carlos Cano (parent substitut) Diego Hernandez (parent substitut)
Élèves	
Personne de la communauté	Pas encore élue

Étaient absents :

Romane Charrieau, présidente du conseil des élèves Jingxian Lin, vice-présidente du conseil des élèves

1. Présences et vérification du quorum

À 17h45, la direction constate le quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Karine Guillemette, et secondé par Antoine Gagné. Adopté sans opposition.

3. Adoption du PV du 22 septembre 2025

Correction demandée par Catherine Bouchard : Correction au nom de famille pour Stéphane Gervais pour la Fondation

Le procès-verbal est proposé par Zina Mikaelian, et secondé par Anne Krag.

4. Suivis à la liste d'actions du 22 septembre 2025

Aucune action et donc aucun suivi nécessaire

5. Période de questions du public et zone de réflexion

Aucune question et aucun commentaire

6. Affaires courantes de l'école

a) Sorties éducatives modifiant l'horaire des élèves

Correction demandée par Claire Neyrolles :

Sortie des maternelles : 26 mars est changé pour le 17 mars.

Catherine Bouchard propose, Nancy Constantin seconde. L'ensemble des sorties proposées est approuvé.

b) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : pour un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire 2025-2026 (nouveau gabarit)

La direction explique que le nouveau gabarit proposé par le MEQ est exigé pour l'ensemble des écoles québécoises. La direction explique que le plan de lutte a été adopté en juin dernier et que les éléments ont été intégrés à ce nouveau gabarit. Un document synthèse de cinq pages mis à jour par la direction et sera publié sur le site web de l'école. Néanmoins, un parent qui désire la version longue pourra en faire la demande à l'équipe de direction.

La direction informe qu'il y aura un questionnaire vers le mois de mars 2026 sur le sentiment de sécurité dans l'école.

La direction confirme que les parents de l'école ont le bon réflexe de dénoncer la violence et l'intimidation rapidement, et rappelle que c'est très aidant quand les parents avisent l'équipe de direction rapidement.

Le plan de lutte contre l'intimidation est proposé par Catherine Grégoire, et secondé par Zina Mikaelian. Adopté sans opposition.

7. Affaires courantes du CÉ

a) Attestation de suivi de la formation obligatoire CÉ

La direction confirme auprès de chaque membre du CÉ à quel moment ils ont fait la formation obligatoire et demande à ceux qui ne l'ont pas fait de lui acheminer un courriel de confirmation.

b) Déclaration annuelle d'intérêts des membres du CÉ

La direction informe les membres du CÉ qu'ils doivent remettre le formulaire signé *Déclaration annuelle d'intérêts des membres du conseil d'établissement* qui est prévu au code de conduite du CSSDM.

c) Consultation du PTRDI 2026-2029 et de l'acte d'établissement

La présidente rappelle que le *Plan triennal de répartition et de destinations des immeubles* (PTRDI) du CSSDM sera adopté en février prochain à la suite d'une consultation annuelle. À cet égard, elle s'inquiète que l'acte d'établissement désigne l'école située au 4835, avenue Christophe-Colomb comme « maison-mère » et que l'école située au 3449, rue University soit désignée comme une « annexe ».

La présidente rappelle que nous sommes en consultation et qu'en tant que CÉ nous n'avons pas de pouvoir de modification. Cependant, nous pouvons proposer des modifications au CSSDM pour considération. Elle interpelle Antoine Gagné pour son expérience au CSSDM.

Antoine Gagné explique que la consultation du CÉ de FACE sur la modification de l'acte d'établissement a été autorisée par le CA du CSSDM le 3 novembre dernier.

Il rappelle qu'il fait aussi partie du comité qui se penche sur le PTRD. Il pourra transmettre le point de vue du CÉ dans cette instance, même s'il doit rester neutre par rapport à son école.

Question de la présidente : Selon la LIP (Loi sur l'Instruction Publique), le CSSDM va devoir consulter le CÉ, comment ? Antoine répond que c'est par les documents envoyés (acte d'établissement et formulaire).

La présidente demande sous quelle forme a lieu la consultation avec la Ville ? Antoine Gagné confirme qu'il y aura aussi consultation, mais ne connaît pas le détail.

La présidente observe que la communauté *Sauvons FACE* a fait beaucoup de représentations auprès de la Ville de Montréal, mais qu'il y a maintenant de nouveaux élus à la ville. En tant que présidente, elle rappelle qu'elle représente les parents et c'est pour cela que l'acte d'établissement tel quel ne devrait pas être adopté.

La direction rappelle que les membres du CÉ du secteur de la CSEM présents ne peuvent pas intervenir à ce moment de la réunion. La présidente rapporte que durant des échanges avec Elisabeth Foley et Vincent Tam, président du CÉ (*Governing Board*) du CSEM (*EMSB*), ces derniers ont confirmé leur appui pour que l'adresse de l'école « maison-mère » soit au 3449, rue University et non 4835, avenue Christophe-Colomb.

Antoine propose qu'on rédige une proposition pour demander une modification à l'acte d'Établissement pour que la maison-mère reste sur University.

Catherine Bouchard seconde et propose que le CÉ demande à ce que l'adresse sur Christophe-Colomb soit désignée comme « annexe temporaire ».

La direction présente le formulaire à remplir et y inscrit les propositions du CÉ.

Le CÉ s'entend pour proposer ces corrections :

- Modifier : Maison-mère pour 3449, rue University – bâtiment 095
- Modifier : Annexe-temporaire pour 4835, avenue Christophe-Colomb - bâtiment 059
- Corriger : CSSEM par CSEM

Le CÉ s'entend aussi pour formuler ce commentaire :

- Le CÉ désire que les élèves retournent au 3449, rue University (bâtiment 095) à la fin des travaux de sa réfection.
- Serait-il possible de considérer une réfection du 3449, rue University en cohabitation avec les élèves ?
- Au final, le CÉ demande à ce que tous les élèves (préscolaire, primaire et secondaire) du CSSDM et de la CSEM soient réunis au 3449, rue University. Autrement dit, le CÉ demande à ce que tous les moyens et futures actions favorisent la réunion des secteurs du préscolaire, du primaire et du secondaire du CSSDM et de la CSEM le plus tôt possible au 3449, rue University.

Catherine Bouchard propose l'adoption de la modification écrite ci-haut en collectivité par les membres du CÉ, secondée par Anne Krag. Modification proposée sans opposition.

d) Contenus obligatoires du MEQ – Développement des compétences personnelles et sociales (CPS), des compétences en orientation scolaire et professionnelle (COSP) et des contenus en éducation à la sexualité au primaire et au secondaire

La direction explique et présente la planification de l'ensemble des contenus du MEQ qui sont obligatoires et exigés par celui-ci.

Depuis cette année, le contenu des compétences personnelles et sociales (CPS) est exigé par le MEQ et vise le développement d'habiletés sociales et d'habitudes saines de vie. Ces contenus ont été planifiés en collaboration avec l'équipe d'enseignants.

La planification des contenus obligatoires du MEQ présentée par la direction est proposée par Anne Krag, et secondée par Zina Mikaelian. Approuvé sans opposition.

e) Situation financière de l'école au 3 novembre 2025

La direction prend le temps d'expliquer la situation financière de l'école et les différents fonds et mesures. Il y a un total de trois rapports de situation financière présentés dans une année au CÉ. Celui-ci étant le premier, ne reflète que les dépenses à ce jour. À ce stade-ci, la direction ne prévoit pas un déficit pour la présente année scolaire.

Question de Carlos Cano: est-ce que le budget de l'école est moindre que l'an dernier ?

La direction répond qu'il est un peu moins élevé que l'an dernier. Néanmoins, la direction explique qu'auparavant, les services professionnels étaient financés par le budget de l'école. Depuis cette année, les postes des professionnelles (psychoéducation, orthophonie et conseiller en orientation) ont été distribués équitablement dans l'ensemble du CSSDM.

Par exemple, en 2024-2025, il y avait un poste en psychoéducation à 4 jours pour l'ensemble de l'école. Cette année, 2025-2026, il y a un poste à 5 jours au primaire et un poste de 5 jours au secondaire. Ce qui est un gain pour le service aux élèves.

Question de Carlos Cano: l'aide de devoirs est-elle encore là ?

La direction confirme que c'est dans le budget dans la section « Tutorat »
Ça s'en vient, ce sera mis en place après le 1er bulletin.

Question de Diego Hernandez: est-ce qu'on peut balancer les lignes du budget entre les différents fonds, ou pas ?

La direction confirme que pendant l'année on ne peut pas jouer entre les fonds.
À la fin de l'année, il y a un peu de flexibilité afin d'équilibrer le budget selon des règles budgétaires.

f) Abonnement à la plateforme *Aider son enfant*

L'abonnement est proposé par Karine Guillemette et secondé par Zina Mikaelian. Approuvé sans opposition.

g) Recouvrement des frais chargés aux parents utilisateurs du SDG : procédure modifiée

La direction explique que c'est une procédure modifiée unilatéralement par le CSSDM.

La présidente demande si plusieurs parents sont en défaut de paiement à l'école.
La direction répond que ce n'est pas pire que dans les autres écoles, et qu'il y a de l'accompagnement et des ressources pour ces parents.

La procédure modifiée est proposée par Claire Neyrolles, et secondée par Anne Krag.

8. Points des autres membres

a) Présidence

La présidente remercie les membres pour leur présence et la participation en collectivité afin de formuler des recommandations de modification à l'acte d'établissement.

b) Direction

En lien avec les concerts de décembre pour les enfants du primaire, la direction rappelle qu'il n'a jamais été dans son intention d'annuler un concert. La décision rappelle que les défis logistiques et de sécurité des enfants sont considérables. Lors de l'envoi d'une lettre envoyée le 21 octobre, le concert de décembre des élèves du préscolaire et de la 1^{re} année n'était pas mis à l'agenda, car les heures et l'endroit n'avaient pas encore été confirmés. Le plus désolant est que l'équipe de direction a reçu des courriels où on leur supposait des intentions d'annuler des concerts sans raison avec un ton et des formulations incisives, voire irrespectueuses.

La direction et la direction adjointe ont été blessées par différentes communications écrites reçues par les parents et par les mots employés. La direction rappelle que la bienveillance va autant pour les élèves que pour l'ensemble du personnel.

La présidente dit souhaiter que les administrateurs de la page Facebook privée *Les Parents de FACE* fassent un rappel sur la plateforme de s'assurer de la véracité des informations publiées avant de réagir aussi fortement.

Antoine Gagné explique qu'il s'est aussi fait questionner par les parents à ce sujet.

Zina Mikaelian remercie la direction pour la communication et la clarification pour le concert. Elle confirme qu'elle a vu l'avalanche de communications sur Facebook, et rapporte que les parents se plaignaient de ne pas avoir de clarté et d'information. Zina Mikaelian rappelle que beaucoup de parents souhaitent aider à la logistique.

La direction rappelle que sa priorité est la sécurité des élèves.

Au final, la présidente reconfirme que la communication doit se faire de façon respectueuse. D'ailleurs, elle fera un rappel à cet effet, puisque peu importe les décisions, cela ne justifie jamais une communication irrespectueuse avec des accusations et des insultes.

c) Conseil des élèves

Aucun élève présent. La direction explique qu'ils seront présents à la prochaine séance et qu'ils passeront les premiers afin qu'ils puissent quitter la séance du CÉ si elles le désirent.

d) Enseignants

Catherine Bouchard : Coup de cœur pour Erick Ung, la semaine dernière pour l'Halloween, elle énumère ses bons coups et le trouve génial. Elle rassure les parents et confirme qu'il y a de la vie dans l'école secondaire entre autres grâce à lui.

Claire Neyrolles est très heureuse pour les services et le suivi de la psychoéducatrice, le programme hors-piste et les services externes pour l'éducation à la sexualité et l'orthophonie. Elle remercie la psychoéducatrice du secteur primaire qui a préparé un programme extraordinaire pour les élèves.

e) Professionnels non enseignants

La direction n'en a pas encore trouvé, et dit qu'elle va solliciter son personnel afin de se joindre aux rencontres du CÉ.

f) Comité de parents du CSSDM

La présidente cède la parole à Antoine Gagné, qui est représentant substitut au comité de parents CSSDM, puisqu'il a beaucoup plus d'expérience qu'elle au CSSDM.

Antoine Gagné explique qu'il y a eu deux réunions jusqu'ici :

- Une 1^{re} réunion des anciens membres du CA pour revoir les règles de régie interne.
- Puis une 2^e rencontre pour présenter ces nouvelles règles aux nouveaux parents.

La régie interne du CP CSSDM a été adoptée et l'AG a pu avoir lieu. La présidence a été élue et 2 des 5 postes d'élus ont été comblés.

Il rappelle qu'il y a une boîte de courriel qui sera bientôt accessible à la présidente du CÉ, et qui est déjà accessible à la direction.

La présidente demande s'il est possible de partager cette adresse courriel aux parents pour que les représentants des parents au CÉ soient accessibles. Seules la direction et la présidence du CÉ ont accès à cette boîte de courriel.

g) Représentant du « GB EMSB »

Anne Krag informe qu'il n'a rien à signaler, il y a eu des votes pour les élections des rôles et d'approbation de certaines informations de finances.

h) OPP

Anne Krag informe que l'OPP a eu sa première réunion.

Lors de la *Journée du chandail orange*, des bénévoles de l'OPP ont offert des ateliers qui ont bien été reçus. À l'Halloween l'OPP a installé des décorations dans les deux écoles.

Anne constate que la présence de l'OPP est importante particulièrement sur Christophe-Colomb puisqu'il n'y a pas une personne désignée comme Erick Ung qui est technicien en loisirs au secondaire. Elle exprime qu'une collaboration avec Erick pour des activités conjointes serait souhaitable, ce qui est l'objectif pour l'activité de Noël.

Zina remercie Anne. Zina confirme que plusieurs élèves du secondaire se porteraient volontaires le jour 9 pour faire des activités avec les élèves du primaire. Anne confirme qu'il faut l'autorisation de la direction pour que les élèves du secondaire puissent visiter l'école primaire.

Anne partage certains défis pour trouver des bénévoles disponibles et elle poursuit ses démarches à faire appel aux parents bénévoles.

i) Fondation

Stéphane Gervais : L'année 2025 marque le 50^e anniversaire du programme des beaux-arts à l'école FACE. À cette occasion, la Fondation intensifie son soutien aux élèves ainsi qu'aux projets artistiques et éducatifs.

Contributions majeures

- 25 000 \$ de la Caisse du Complexe Desjardins pour des bourses scolaires destinées aux élèves du primaire et du secondaire (remise prévue le 18 février).
- 100 000 \$ de la philanthrope Elizabeth Wirth, dont 80 000 \$ versés à la Fondation FACE et 20 000 \$ à El-Sistema.
- 2 000 \$ de Domtar, par l'intermédiaire de Maeva Thibert.

Soutiens et initiatives

Grâce aux campagnes *Septembre solidaire* et *Octobre solidaire*, la Fondation versera une contribution de 6 500 \$ pour soutenir les frais liés aux beaux-arts pour les familles en situation de précarité.

La Fondation appuie la création d'une nouvelle bourse en musique en hommage au professeur Jean-Guy Comeau, afin de reconnaître l'engagement et le talent des élèves.

À la suite d'une demande déposée par Jacques Archambault, une contribution minimale de 2 625 \$ a été engagée pour le renouvellement des maillots et shorts des équipes sportives féminines.

Une contribution de 648,52 \$ a été engagée pour soutenir une initiative vestimentaire du conseil étudiant, visant à :

- Valoriser l'engagement des élèves par un fort sentiment d'appartenance
- Encourager la rétention et la continuité de l'implication étudiante
- Offrir un "hoodie" aux 22 nouveaux membres du conseil étudiant
- Mettre en place un programme de reconnaissance pour les 8 élèves de retour, avec un nouvel article chaque année

Activités à venir

- Lancement de la campagne "Beaux sapins"
- Vente de tuques (dates à confirmer)
- Concert vocal le 6 février à l'Église Saint-Jean-Baptiste, avec les chœurs de secondaire III-IV-V, en collaboration avec l'Orchestre de l'Agora et Maestro Nicolas Ellis
- Spectacle Con Brio le 18 novembre et concert de l'OSF le 28 novembre — les billets sont disponibles dès maintenant sur le site de la Fondation : <https://fondationface.ca>

Conseil d'administration de la Fondation FACE :

- Stéphan Gervais, président (papa – CSSDM)
- Isolde Légaré, vice-présidente (maman – CSSDM)
- Jonathan Lalonde, secrétaire (papa – CSSDM)
- Audrée-Pénélope Boudreault-Carrier, membre (maman – CSSDM)
- Kim Dufort-Ferland, membre (enseignante au primaire – CSSDM)
- Kristelle Holliday, membre
- Victoria May, membre (maman – EMSB)
- Angelica Carrero, membre (maman – EMSB)

La Fondation remercie chaleureusement tous ses partenaires et donateurs pour leur engagement envers la réussite et l'épanouissement des élèves de FACE.

Question de Catherine Bouchard : *Y aura-t-il une vente de sapin ?*

Stéphane Gervais confirme qu'il y aura une vente de sapins et de tuques, et potentiellement d'autres items pour le 50^e de l'école FACE.

9. Affaires diverses

Geneviève Guéritaud donne des nouvelles du collectif *Sauvons FACE*.

Elle rappelle que tous les partis politiques municipaux lors de la campagne électorale se sont engagés à ne pas changer le zonage institutionnel de l'école.

Elle confirme que le collectif maintient le contact avec le bureau de la ministre de l'Éducation. Pas de nouvelles pour l'instant, ils restent confiants, mais prudents.

Le collectif est aussi en lien avec les écoles Sophie-Barat et Roberval, et compte aller à la rencontre du CA du CSSDM le 26 novembre prochain.

10. Levée de l'assemblée

Catherine Bouchard propose la levée de l'assemblée à 20h15.

Karine Guillemette
Secrétaire
3 novembre 2025



Shannon Joutel
Présidente



Stéphane Abran
Directeur